

Les Hauts-de-France : région la plus abstentionniste en 2022

Insee Flash Hauts-de-France • n° 145 • Novembre 2022



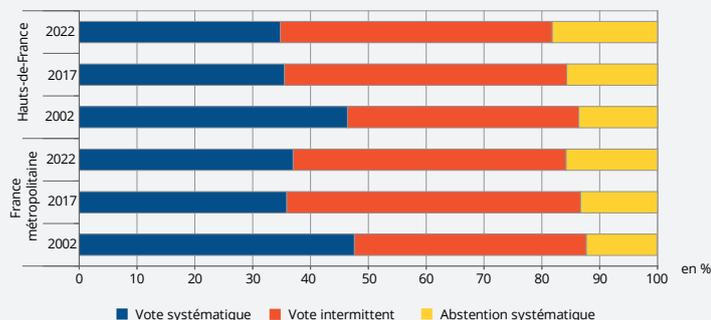
Les électeurs des Hauts-de-France sont les plus nombreux à ne pas s'être rendus aux urnes aux élections présidentielles et législatives de 2022. La région est ainsi celle où l'abstention systématique, c'est-à-dire à tous les tours du scrutin, est la plus élevée (18 %). Comme à l'échelle nationale, la présidentielle mobilise davantage dans la région, avec 7 électeurs sur 10 votant aux deux tours soit 3 de plus qu'aux législatives. La participation aux élections croît avec l'âge, particulièrement à partir de 40 ans. De la même façon, les plus diplômés se rendent davantage aux urnes que les non-diplômés (39 % contre 33 %).

Dans les Hauts-de-France, 4 062 000 électeurs étaient appelés à voter en 2022 aux élections présidentielles d'avril puis aux législatives de juin. Ils représentent 92 % de la population en âge de voter dans la région, les 8 % restants correspondant aux personnes non inscrites sur les listes électorales (une part comparable au niveau national). Dans la région, 18 % des électeurs ne se sont pas rendus aux urnes pour aucun des scrutins, soit davantage qu'en France métropolitaine (16 %, ► **figure 1**). De fait, la région figure en première position avec la Normandie pour la proportion d'électeurs qui se sont systématiquement abstenus (18 %) devant la Corse (17 %). Depuis 2007, l'**abstention systématique** augmente de façon régulière comme au niveau national.

Alors que le vote systématique, c'est-à-dire à tous les tours des scrutins, était le plus fréquent en 2002, les électeurs pratiquent désormais majoritairement un **vote intermittent**. Ainsi, en 2022, 47 % des inscrits de la région ont voté à seulement un, deux ou trois des quatre rendez-vous électoraux, contre seulement 40 % des votants en 2002. A l'inverse de l'abstention systématique, ces proportions sont identiques au niveau métropolitain.

Les électeurs qui participent à tous les tours des scrutins des présidentielles et des législatives sont quant à eux de moins en moins nombreux. Ils représentent 35 % des inscrits dans les Hauts-de-France en 2022 contre 37 % en France métropolitaine. En 20 ans, le vote systématique a reculé de 12 points dans la région, soit un point de plus qu'au niveau métropolitain. Ce repli du vote systématique en 20 ans s'avère toutefois plus

► 1. Participation aux élections présidentielles et législatives de 2002, 2017 et 2022 par type de vote en Hauts-de-France et en France Métropolitaine



Champ : Français inscrits en France métropolitaine et résidant dans la région.
Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale 2022.

marqué dans d'autres régions qui votaient davantage en 2002 comme la Bretagne, ou l'Occitanie (- 14 points).

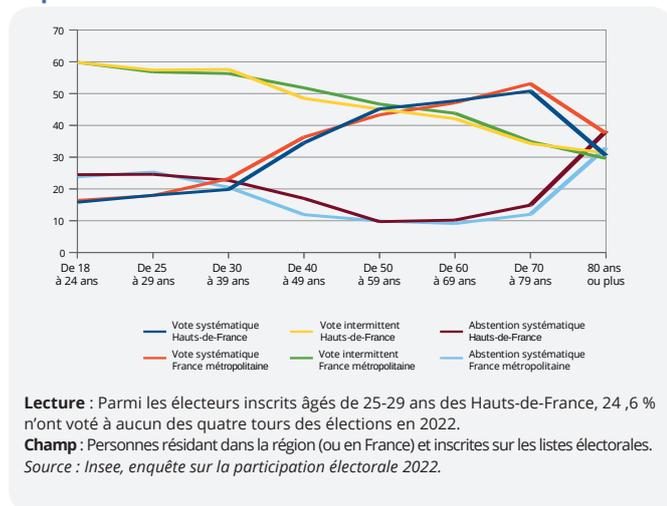
Une mobilisation nettement plus forte pour la présidentielle

L'élection présidentielle mobilise traditionnellement beaucoup plus que les élections législatives. Ce constat s'est de nouveau vérifié en 2022 puisque sept inscrits de la région sur dix se sont déplacés lors des deux dimanches de la présidentielle (comme en France métropolitaine) alors qu'ils n'étaient que quatre sur dix à voter aux deux tours des législatives. Si les précédentes présidentielles de 2007, 2012 et 2017 ont mobilisé davantage les électeurs (78 % avaient voté aux deux tours de la présidentielle 2007 dans les Hauts-de-France), la participation systématique s'établit en 2022 au même niveau que vingt ans plus tôt (69 %).

La mobilisation pour la présidentielle pâtit toutefois d'une hausse de l'abstention aux deux tours de scrutin, au détriment de la participation systématique. En effet, 19 % des électeurs ne se sont pas rendus aux urnes pour la présidentielle en 2022 contre 16 % en 2017. Cette tendance s'observe également au niveau métropolitain (17 % en 2022 et 14 % en 2017).

Entre 2017 et 2022, le vote systématique lors des législatives se maintient dans la région tandis qu'il gagne 2 points au niveau national. Dans une perspective de plus long terme, la participation systématique accuse toutefois un très net repli sur l'ensemble de la période 2002-2022. Elle perd ainsi respectivement 12 points dans la région et 8 points en France métropolitaine depuis les scrutins de 2002.

► 2. Type de vote par âge aux scrutins législatifs et présidentiels de 2022



La participation électorale augmente fortement après 40 ans

Dans la région comme au niveau national, la proportion de votants augmente avec l'âge, tout particulièrement après 40 ans. L'abstention systématique est forte chez les jeunes : en 2022, un inscrit sur cinq ne vote pas parmi les 18-29 ans ► **figure 2**. Cette classe d'âge se distingue également par une faible proportion de votants systématiques : seul un jeune sur six vote à chaque tour (comme au niveau métropolitain). Par ailleurs, le vote systématique marque le pas chez les 18-29 ans par rapport au scrutin de 2017 (-4,2 points) alors qu'il est stable à l'échelle nationale.

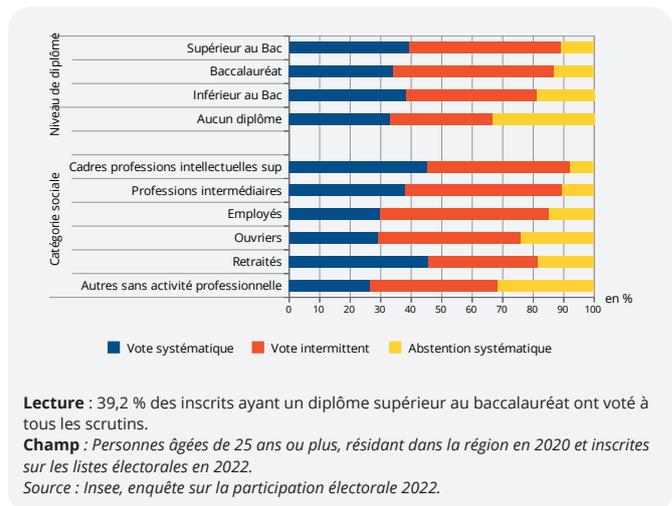
À partir de 40 ans, la participation systématique devient beaucoup plus fréquente. Entre 40 et 79 ans, 44 % des inscrits des Hauts-de-France votent à tous les tours de scrutins (1,7 point de moins qu'en France métropolitaine). Le vote systématique progresse même pour la première fois depuis 2012 chez les 40-79 ans. Il gagne 1,5 point dans la région (2,3 au niveau national) et jusqu'à 4,7 points chez les 50-59 ans soit davantage qu'en France métropolitaine (+3,2 points).

En revanche, à partir de 80 ans, l'abstention à tous les scrutins est fréquente et dépasse même celle des jeunes : elle concerne presque quatre inscrits sur dix dans les Hauts-de-France, la participation au vote pouvant être rendue plus difficile dans des situations de perte d'autonomie.

Les moins diplômés s'abstiennent plus fréquemment

Outre l'âge, le comportement électoral est fortement influencé par le niveau de formation et la catégorie socio-

► 3. Participation électorale en fonction des caractéristiques des votants dans les Hauts-de-France aux scrutins de 2022



professionnelle des votants ► **figure 3**. Plus les électeurs ont un niveau de diplôme élevé, plus ils se rendent aux urnes à chaque tour. Ainsi 39 % des diplômés de l'enseignement supérieur votent de façon systématique dans la région contre 33 % des personnes sans diplôme. La différence est cependant beaucoup moins marquée dans la région Hauts-de-France puisque l'écart atteint 14 points en France métropolitaine. A contrario, plus leur niveau de diplôme est faible et plus les électeurs s'abstiennent : ainsi un tiers des personnes sans diplôme des Hauts-de-France ne se sont pas rendues aux urnes (soit 3,2 points de plus qu'au niveau métropolitain) contre 11 % des diplômés du supérieur (soit 1,2 point de plus qu'au niveau métropolitain).

45 % des cadres ont voté aux quatre scrutins

Les cadres se rendent plus fréquemment aux urnes que les ouvriers. Ainsi, 45 % des cadres se sont rendus aux urnes pour les quatre tours (2,1 points de moins qu'au niveau métropolitain) contre 29 % des ouvriers (1,6 point de plus qu'en France métropolitaine). De la même façon, si l'abstention systématique concerne 24 % des ouvriers de la région (soit 4 points de plus qu'au niveau métropolitain), seuls 7,8 % des cadres s'abstiennent à tous les scrutins (1 point de plus qu'en France métropolitaine). ●

Kévin Fusillier, Cyril Gicquiaux
Insee Hauts-de-France

► Sources

L'enquête de participation électorale 2022 porte sur le vote aux élections présidentielle et législatives de personnes résidant en France en 2020 (ou en 2021 à Mayotte), inscrites sur les listes électorales en 2022. À cet effet, un échantillon de 290 000 français en âge de voter a été constitué à partir de l'échantillon démographique permanent. La participation aux élections d'un échantillon de 34 000 personnes inscrites sur les listes électorales de France est ensuite relevée par les agents de l'Insee en consultant les listes d'émargement en préfecture dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire.

► Définitions

L'**abstention systématique** désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des tours de scrutins organisés dans l'année (trois ou quatre suivant les circonscriptions). Le **vote intermittent** regroupe ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un tour de l'un ou de l'autre scrutin. À l'opposé le **vote systématique** désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les scrutins.

► Pour en savoir plus

- Kilian Bloch, « [Élections présidentielle et législatives de 2022 : seul un tiers des électeurs a voté à tous les tours](#) », *Insee Première* n° 1928, novembre 2022.
- Élisabeth Algava, Kilian Bloch, « [Vingt ans de participation électorale : en 2022, les écarts selon l'âge et le diplôme continuent de se creuser](#) », *Insee Première* n° 1929, novembre 2022.
- Baillieux Y., Legrand MM. « [Évolution de la participation électorale : Depuis 2007, moins d'électeurs votent à tous les tours des élections](#) », *Insee Flash Hauts-de-France*, n°32, octobre 2017.
- Baillieux Y., Dufeutrelle J. « [Les Hauts-de-France : deuxième taux d'abstention le plus élevé aux élections de 2017](#) », *Insee Flash Hauts-de-France*, n°31, octobre 2017.

Direction régionale des Hauts-de-France :
130 Avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directrice de la publication :
Catherine Renne

Rédactrice en chef :
Laëtitia Baudrin

Secrétaire de rédaction :
Clotilde Demanne

Maquettiste :
Olivier Majcherczak

ISSN 2493-1292 (papier)
ISSN 2492-4253 (web)
© Insee 2022

www.insee.fr
@InseeHdf

